



Procès-Verbal du conseil municipal

Séance du 12 février 2026

DATE DE CONVOCATION : 05/02/2026

DATE D’AFFICHAGE : 16/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 11

VOTANTS : 15

Assistaient à la réunion : Jean-Luc LEFEBVRE, Alain FOURNIER, Anne-Sophie MOREAU, Dominique REMY, Marie-Christine POLLET, Jean-Gabriel DEPINOY, Marianne KERRICH, Perrine PANAROTTO, Nicole DEWAILLY, Christelle VANHERSECKE, Brigitte COLLET

Excusés : Michel DEMEURE (donne pouvoir à Jean-Luc LEFEBVRE), Stéphane VITIGE (donne pouvoir à Jean-Gabriel DEPINOY), Laurent SCHOLART (donne pouvoir à Dominique REMY), Isabelle ROBION (donne pouvoir à Brigitte COLLET)

Dans ce Procès-Verbal

1	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL.....	1
2	ACTUALITES INTERCOMMUNALES ..	1
3	DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE	2
4	DELEGATION ACTION SOCIALE.....	2
5	DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE	3
6	DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION	3
7	DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE	4
8	LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	4
9	INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES.....	4

Maire de séance :

Secrétaire de séance : Jean-Gabriel DEPINOY

1 COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

Monsieur le Maire sollicite l'avis des conseillers sur ce compte-rendu qui a été adressé peu après la réunion.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l’unanimité

1.2 APPLICATION DES DECISIONS.

Monsieur le Maire informe le conseil que toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité de la préfecture

2 ACTUALITES INTERCOMMUNALES

2.1 INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Monsieur le Maire informe les élus des réunions intercommunales (dont la CCPC) :

Lundi 12 janvier : réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées où le tableau avec les montants des attributions de compensation suite à la prise de compétence « confection et livraison de repas » nous a été présenté. La commission a pris acte.

Mardi 20 janvier : réunion des communes faisant l'objet d'un projet « structurant » sur leurs territoires en l'occurrence le Carembault et le Nord-Est de la Pévèle. Les projets présentés par La Neuville et Cysoing ont retenu notre attention. Sur Cysoing il Sagit de la transformation de la salle des fêtes actuelle en salle de spectacles culturels

Lundi 29 Janvier : Conseil Communautaire où nous avons « liquidé les affaires courantes » et validé le rapport de la CLECT même si certaines communes, dont Wannehain, ont voté contre ou se sont abstenues

Lundi 9 Février : réunion de la commission 3 « familles » avec un point sur les ALSH de fin 2025 et les prochains (février et avril 2026)

Lundi 9 février : Conférence des Maires avec l'intervention de l'ADULM sur l'accompagnement des projets de territoire communaux

Lundi 9 février : Bureau Communautaire : divers marchés et subventions aux associations ont été présentés.

2.2 RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (POUR AVIS).

Considérant que la CLECT a pour rôle d'évaluer le montant des charges nettes transférées entre les communes et leur intercommunalité, c'est-à-dire à l'ensemble des charges, minorée des recettes relatives aux compétences transférées entre communes et intercommunalité.

Considérant que le rapport de la CLECT est notifié à chaque commune, pour une validation, à la majorité qualifiée,

Le conseil municipal s'oppose à l'évaluation des charges transférées par la CCPC

Considérant que les communes ont un délai de 3 mois à compter de la notification afin de soumettre ce rapport à leur conseil municipal

Compte-tenu de l'avis défavorable de la Commune pour la prise de compétence « confection et livraison de repas »

Compte-tenu du fait que l'attribution de compensation présentée en annexe 1 de la délibération du Conseil communautaire du 29 Janvier 2026 indique une minoration de ces attributions uniquement pour les communes ayant adhéré

Monsieur le Maire propose aux membres Conseil Municipal de ne pas adopter ce rapport.

Le conseil municipal vote contre à l'unanimité.

3 DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

3.1 POINT SUR L'ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.

Monsieur le Maire et Dominique REMY font un point du dernier Conseil Municipal des Jeunes qui s'est tenu ce mardi 11 février. Ils soulignent le grand investissement du CMJ qui souhaite monter plusieurs projets dont la fabrication d'une caisse à savon pour la course organisée à Bourghelles. Ils souhaitent organiser plusieurs événements pour financer leur projet.

3.2 POINT SUR LE PROJET DE POLE PETITE ENFANCE.

Pour rappel nous travaillons avec le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) depuis maintenant une petite année sur le projet de reconstruction des deux classes maternelles compte tenu de leur vétusté et de l'exiguïté du dortoir des plus petits. Nous avons, en même temps un projet de reconstruction de notre crèche, elle aussi ayant un dortoir exigu. Le CAUE nous a donc proposé de regrouper ces structures en y ajoutant éventuellement un local pour le R.A.M de compétence communautaire.

A ce jour rien n'est définitivement établi. Nous allons rencontrer le Département, la CAF, l'Etat pour vérifier la hauteur de leurs engagements financiers. Ce n'est qu'après ce chiffrage et le rapport d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (cf point 3.3) que les décisions seront prises.

3.3 RECOURS A UNE ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE POLE PETITE ENFANCE (POUR AVIS).

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un Pôle Petite Enfance qui regrouperait deux classes maternelles avec dortoir, la crèche, qui serait reconstruite, ainsi qu'un espace pouvant accueillir le R.A.M et un parcours de mobilité.

Monsieur le Maire propose donc au conseil de valider le recours à une A.M.O (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) qui sera chargée d'accompagner la commune tout au long de l'avancement du projet à savoir une première phase de vérification de la faisabilité, une deuxième phase de programmation et une troisième d'assistance à la sélection d'un Maître d'Œuvre. En plus de ce Pôle Petite Enfance, l'A.M.O étudiera la possibilité d'intégrer, en façade du terrain, des ateliers municipaux.

Pour ce faire Monsieur le Maire propose de confier la mission d'AMO à la Société spécialisée ETYO pour un coût HT de 34 500€ (41 400€ TTC).

Monsieur le Maire sollicite donc l'avis du conseil pour :

- Désigner la Société ETYO comme assistant à maitrise d'ouvrage
- L'autoriser à signer tout document afférent à ce projet

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

3.4 CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE POUR LE POLE PETITE ENFANCE.

Pour le suivi de ce projet dont les différentes étapes seront, bien entendu, présentées au Conseil, la Société ETYO souhaite pouvoir s'appuyer sur un Comité de Pilotage. Sachant que les réunions seront le plus souvent en journée ou fin de journée, Monsieur le Maire propose que ce copilotage soit composé de Jean-Luc LEFEBVRE, Michel DEMEURE, Anne-Sophie MOREAU, Marianne KERRICH, Hélène REAL, les directrices de l'école et de la crèche.

4 DELEGATION ACTION SOCIALE

4.1 DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION DES AIDES INDIVIDUELLES (POUR AVIS).

A ce jour pas de dossier

Une équipe du CMJ très dynamique...

Le conseil municipal crée un comité de pilotage pour réfléchir à de nouveaux aménagements pour le pole petite enfance...

*Voyage des séniors au
carnaval de Bruges*

4.2 ORGANISATION D'UN VOYAGE AU PROFIT DES SENIORS (POUR AVIS).

Brigitte Collet, conseillère déléguée, présente aux élus un projet de voyage au carnaval de BRUGES proposé aux seniors de Wannehain pour 80 personnes.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil sur ce voyage, dont les dépenses et recettes sont prévues dans le budget 2026, et notamment sur le principe d'une participation par personne de 55 € (cinquante-cinq euros) pour les habitants du village et de 60€ (soixante euros) pour les autres, les chèques étant libellés à l'ordre du Trésor Public.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

5 DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE

5.1 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS.

Monsieur le Maire fait un point des travaux réalisés depuis le dernier conseil municipal : travaux courants d'entretien et nettoyage du cimetière et pose de cailloux.

5.2 INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE NOREADE RUE DE FRANCE SUR LE TERRITOIRE DE BOURGHELLES.

Michel Demeure, conseiller délégué aux travaux fait un point des travaux envisagés par Noréade Rue de France, en face de l'étang sur le territoire de Bourghelles pendant le mois de mars et début avril et qui occasionneront une circulation en feux alternés.

5.3 SUITE A LA REUNION DE LA C.A.O : CHOIX DES ENTREPRISES CHARGEES DES TRAVAUX (POUR AVIS)

Suite à la réunion de la Commission d'appel d'offres du 9 courant relative au Choix des entreprises chargées des travaux pour la réalisation du Pump Track, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les conclusions et sollicite l'avis des conseillers pour valider le choix de la Commission d'appel d'offres, à savoir la Société SOREVE.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

Les travaux pourraient commencer fin mars ou courant avril et dureraient environ 2 mois.
Une réunion avec les riverains est prévue le 19 mars.

6 DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION

6.1 CREATION D'UN EMPLOI NON-PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (POUR AVIS).

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

La création à compter du 23 Février 2026 d'un emploi non-permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 25/35ème

Cet emploi non-permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée :

- allant du 23 Février au 1 Mars 2026 (Vacances Février 2026)
- allant du 13 au 26 Avril 2026 (Vacances de Printemps)
- allant du 19 Octobre au 01 Novembre 2026 (Vacances Toussaint)
- allant du 21 Décembre 2026 au 3 Janvier 2027 (Vacances de Noel)

Il devra justifier d'une expérience professionnelle.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367, indice majoré 366 du grade de recrutement.

Ce type de contrat peut être conclu pour une durée maximale de douze mois, compte tenu le cas échéant d'un renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.
Adopté à l'unanimité des présents

*Pumptrack : travaux premier
semestre 2026*

6.2 ORGANISATION DES ELECTIONS.

Alain Fournier fait un point concernant l'organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

7 DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE

7.1 LES ACTIVITES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Dominique Rémy, adjoint en charge de l'animation du village fait un point des activités réalisées depuis le conseil de décembre :

11 janvier : stage de danse contemporaine

16 janvier : Paniers locaux organisés par le comptoir de la Pévèle

18 janvier : Vœux du Maire

24 janvier : Parcours motricité organisé par les Jeunes Pousses

31 janvier : Salon du Bien être

7 février : Concours de tarot et de belote

7 février : Repair café

7.2 LES ACTIVITES A VENIR.

Dominique Remy, adjoint en charge de l'animation du village fait un point des activités à venir jusqu'au prochain conseil de Mars 2026.

22 février : Stage lady staling organisé par Wan'et 1 sports

28 février : Parcours motricité organisé par les Jeunes Pousses

6 mars : Paniers locaux organisés par le comptoir de la Pévèle

7 mars : Grand loto organisé par l'APE

8 LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Adhésion au C.A.U.E du Nord

Monsieur le Maire informe les élus du renouvellement de notre adhésion au CAUE pour 2026 : Montant annuel 250€

9 INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

Suite de la procédure au Conseil d'Etat contre la construction du béguinage.

Le suivi du dossier sur l'application « Télérecours » nous permet de visualiser l'état de notre dossier. Pour mémoire la SCEA des Acacias a attaqué le permis de construire du Béguinage au tribunal administratif et elle a été déboutée

En appel à la cour d'appel de Douai et, après modification du PC, elle a été déboutée

Un recours a été fait au Conseil d'Etat pour jugement en cour de cassation

Sur l'application Télérecours nous avons vu que le dossier passait en commission le 5 février à 9.30h et que le sens des conclusions était « Non admission du pourvoi »

A ce jour nous n'avons pas encore reçu le courrier en recommandé qui précise, sans doute, les attendus de la commission.

Prochain conseil municipal : jeudi 5 mars 2026 à 20h

De ,nombreuses animations passées et à venir...